

FAITS SAILLANTS

STATISTIQUES OFFICIELLES

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

décembre 2013

Données pour le mois de décembre 2013 :

► En décembre 2013, on dénombre 6 213 événements, 6 169 naissances et 44 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En décembre 2013, on dénombre 10 795 nouveaux prestataires ce qui représente une baisse de 107 prestataires (▼1,0%) par rapport à l'année précédente¹.

	décembre 2012	décembre 2013	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	7 879	7 842	(37)	▼ -0,5%
Régime particulier	3 023	2 953	(70)	▼ -2,3%
Total	10 902	10 795	(107)	▼ -1,0%

► En décembre 2013, les 10 795 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :

- 5 630 (52,2%) femmes
- 5 165 (47,8%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2013 :

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, l'ISQ estime à 88 600 le nombre de naissances au Québec, 76 706 de ces événements (86,6%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, on compte 77 141 événements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 76 706 (99,4%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2012 et 2013		pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	2012	2013	Événements	
			N	%
Naissances	76 775	76 706	(69)	▼ -0,1%
Adoption	479	435	(44)	▼ -9,2%
Total	77 254	77 141	(113)	▼ -0,1%

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, on compte 129 402 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 98 483 (76,1%) ont opté pour le régime de base, alors que 30 919 (23,9%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 129 402 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	486	265	751	0,6%
20 - 24 ans	7 304	3 583	10 887	8,4%
25 - 29 ans	27 897	8 820	36 717	28,4%
30 - 34 ans	37 402	9 988	47 390	36,6%
35 - 39 ans	18 850	5 523	24 373	18,8%
40 - 44 ans	5 209	1 998	7 207	5,6%
45 ans et +	1 335	742	2 077	1,6%
Total	98 483	30 919	129 402	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2013 (suite) :

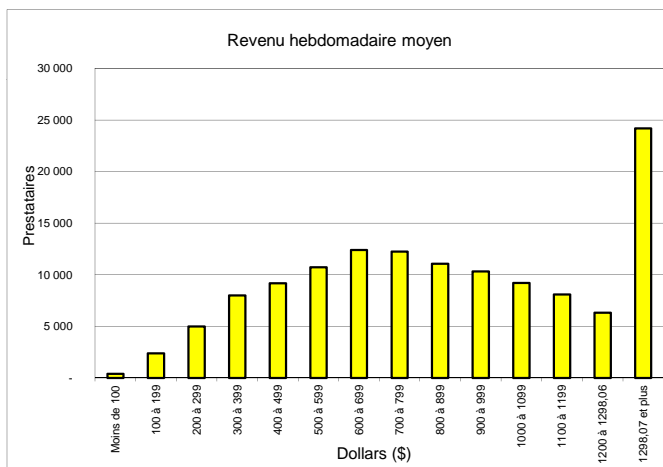
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 28 332 prestataires (21,9%);
- Montérégie, avec 24 942 prestataires (19,3%);
- Capitale-Nationale, avec 12 569 prestataires (9,7%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,5 % des nouveaux prestataires de 2013 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2012	%	2013	%
Salariés	123 055	94,4%	122 248	94,5%
Autonomes	4 692	3,6%	4 549	3,5%
Mixtes	2 539	1,9%	2 605	2,0%
Total	130 286	100,0%	129 402	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 104 498 prestataires (80,8%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	494,38
Paternité	586,94
Parentale	466,67
Adoption	586,46

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, 7 130 (5,5%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 35,61 \$.

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 212 402 prestataires.

De ce nombre 164 604 (77,5%) sont sous le régime de base et 47 798 (22,5%) sous le régime particulier.

¹ La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

² Les naissances multiples comptent pour un seul événement au Régime québécois d'assurance parentale.